



## Académie des sciences d'outre-mer

### Communications de la séance du 24 mai 2019 à 15H

*Gestion des flux migratoires en direction du territoire français*  
Séance coordonnée par **Pierre LANG**, qui présentera les 5 orateurs

« *Naufrage au large de la Tunisie : une soixantaine de migrants sont morts entre la Libye et l'Italie* », voici ce que titrait la presse le 10 mai dernier. C'est l'un des derniers événements tragiques qui jalonnent l'actualité douloureuse de ces mouvements de populations. Face à ce problème désormais récurrent que fait la France, dans le cadre de l'Union Européenne et des organisations internationales, pour gérer les flux migratoires en direction de son territoire, qu'il soit métropolitain ou ultramarin ?

Le choix du verbe « gérer » n'est pas le fruit du hasard. En effet, ce verbe est le plus neutre possible et ne caractérise ni principes ni modalités d'action.

Il a donc été demandé aux représentants de six organismes étatiques, ou non, de dire à l'Académie par quel(s) autre(s) verbe(s) concret(s), ils pouvaient remplacer « gérer » pour rendre compte des principes et des modalités qui sous-tendent leur action.

C'est donc six coups de projecteurs différents qui éclaireront cette épineuse question. Le but n'est pas de fixer une norme ni de tirer des conclusions définitives. Il est de nous éclairer sur l'état de la réflexion et de l'action de six acteurs liés à cette problématique.

Interviendront successivement :

- **La Police aux Frontières (la P.A.F.)** : *Son rôle dans le cadre des accords de Schengen et des directives gouvernementales.*

C'est Madame Audrey ROUX qui sera la première intervenante. Commissaire de police, elle est Chef du « Pôle National d'Analyses Migratoires » à la Direction de la P.A.F.

- **L'Etat-major de la Marine Nationale** : *Son action différenciée selon qu'il s'agisse de la haute mer ou de l'espace maritime national, qu'elle agisse seule ou avec d'autres marines étrangères, dans le cadre d'actions isolées ou concertées.*

Le Capitaine de Frégate DODE interviendra. Il appartient à l'Etat-major Opérationnel de la Marine où il est chargé de l'Action de l'Etat en mer.

- **Le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères** : *Sa gestion des migrations, tant par une action directe de ses services que par les négociations internationales.*

Ce sera le rôle de M. l'Ambassadeur TEIXEIRA DA SILVA, chargé des migrations au sein du M.E.A.E.

- **L'Agence française de développement** : *Que fait l'AFD pour tenter de fixer les populations, éventuellement les ramener dans leur pays d'origine ainsi qu'en matière de financement de programmes de sécurité ?*

Ce sera Monsieur Olivier KABA, qui s'exprimera sur ce thème.

- Une vision plus atypique et moins connue en matière de gestion des flux migratoires nous sera présentée par une Association humanitaire. Il s'agit de la **Communauté Sant'Egidio**. La représentante de sa branche française nous exposera *Son action en matière de couloirs humanitaires.*

C'est Madame Valérie RÉGNIER, présidente de Sant'Egidio - France qui prendra en charge cet exposé.

Au terme de ces cinq présentations très variées, nous n'aurons évidemment pas fait le tour exhaustif de cette question et, mais ce n'est pas l'objectif, nous ne tirerons aucune conclusion définitive sur cette question multiforme, évolutive et délicate. Au moins aurons-nous, c'est à espérer, une vision plus claire à défaut d'être plus opérationnelle d'un phénomène qui, l'Histoire nous l'enseigne, n'est pas près de prendre fin.



## Académie des sciences d'outre-mer

A l'issue de la séance, à partir de **18 h 00, signature de l'ouvrage :**

*La Nouvelle-Orléans 1718 – 2018, Regards sur trois siècles d'histoire partagée*

Collection Entretiens d'outre-mer, sous la direction des professeurs Dominique Barjot et Denis Vialou,  
en coédition avec l'ASOM, Maisonneuve & Larose et Hémisphères.